

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 MARS 2017

Convocation du : 17/03/2017

Le Conseil Municipal de la Madeleine Bouvet s'est réuni en session ordinaire, le vingt-quatre mars deux mil dix-sept à dix-neuf heures, sous la présidence de M GUIARD Christophe.

Etaient présents : MM. GUIARD - CHARLES - POULET - GRASTEAU - M BEJON
et Mmes ROQUAIN – BIZOT Eliane - BIZOT Marie-Claire -BLOC – PIRONNET

Absent excusé : M BOULAY Olivier

Le compte rendu de la réunion du 10 mars deux mil dix-sept est accepté et signé par le conseil municipal.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS :

1 - de la Commune

Réuni sous la Présidence de Mme ROQUAIN, le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif 2016 dressé par M. GUIARD

Monsieur le Maire quitte la salle

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
----------------	----------------	----------

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, avec le résultat de l'exploitation de l'exercice et au fond de roulement d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes

2- du Service Public d'Assainissement

Réuni sous la présidence de Mme ROQUAIN, le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif 2016 dressé par M.GUIARD:

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
----------------	----------------	----------

2°) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, avec le résultat de l'exploitation de l'exercice et au fond de roulement d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes. Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion du receveur M BRILHAULT pour 2016 n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS :

Le Conseil Municipal a procédé au vote du budget primitif de la commune pour 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 308 668 Euros en section d'investissement et à la somme de 462 029 Euros en section de fonctionnement.

Le Conseil a voté le budget primitif du service public d'assainissement pour 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 59 807 Euros en section d'exploitation et à la somme de 79 274 Euros en section d'investissement.

VOTE DES TAXES

Le Conseil a voté les taxes directes locales 2017 comme suit :

- taxe d'habitation : 11.11 %,
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 6.80 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27.38 %,
- taux CFE : 8.18 %

Achat d'une vitrine pour la bibliothèque

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter une vitrine à la bibliothèque afin de pouvoir afficher certains documents. KGMAT COLLECTIVITE a présenté un devis d'un montant de 284.76 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer, cette dépense sera prévue à l'opération 22.

Travaux pour le sol de la bibliothèque

Monsieur BEJON quitte la salle.

Le sol de la pièce principale de la bibliothèque où sont entreposés les livres a besoin d'être rénové, un devis a été demandé à Monsieur BEJON.

Les travaux de pose et de fourniture d'un parquet PVC s'élèvent à 1 102.89 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer, cette dépense sera prévue à l'opération 22.

Monsieur BEJON réintègre la salle.

Création d'un site Internet

Monsieur le Maire propose la création d'un site Internet afin que la population de la commune puisse s'informer de la vie locale.

Le devis de Monsieur DERUERE (résidant à La Madeleine-Bouvet) s'élève à 1 500 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Cette dépense est prévue au compte 2051.

Achat d'une tondeuse

Il est nécessaire d'acheter une tondeuse afin de remplacer celle qui est usée, Monsieur le Maire propose un devis effectué par les établissements Decherf pour un montant de 959.20 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer. Cette dépense est prévue à l'opération 21.

Commissions de la communauté de communes cœur du Perche

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux membres élus des commissions de la Communauté de Communes Cœur du Perche :

Commission Finances : Monsieur GUIARD.

Commission Développement Economique : Monsieur GUIARD.

Commission Services à la personne : Madame ROQUAIN.

Commission Affaires Scolaires : Madame PIRONNET.

Commission Aménagement du Territoire Santé : Madame BIZOT Eliane.
Commission Voirie : Monsieur CHARLES.
Commission Travaux : Monsieur BOULAY.
Commission Culture Tourisme : Madame BIZOT Marie-Claire.
Commission Assainissement : Monsieur CHARLES.
Commission CIAS : Madame BIZOT Eliane.
Commission Communication : Monsieur POULET.

Mise en place du bureau pour les élections du 23 avril et du 07 mai 2017.

	<u>Scrutin du 23 avril</u>	<u>Scrutin du 7 mai</u>
8h /10h30	Eliane, Daniel, Claire	Daniel, Cyril, Olivier
10h30/13h30	Olivier, Cyril, Marie-Claire	Aurélie, Claire, M-Claire
13h30/16h30	Colette, Aurélie, Patrick	Colette, Eliane, Francine
16h30/19h	Christophe, Alain, Annie	Alain, Christophe